



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 8 août 2018

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire concernant le **projet touristique à Weiswampach** à **Madame la Ministre de l'Environnement Carole Dieschbourg**.

En date du 15 juin 2018, la secrétaire d'État à l'Économie a présenté un projet d'investissement touristique d'une envergure de 50 millions d'euros et créant environ 50 emplois. Le projet consisterait à implanter un domaine touristique et de loisirs aux alentours des lacs de Weiswampach.

Selon mes informations, il existerait d'ores et déjà une convention approuvée par le Ministre de l'Intérieur entre la commune de Weiswampach et le promoteur ayant pour objet le développement dudit projet.

Dans ce contexte, je voudrais avoir les renseignements suivants de la part de Madame la Ministre :

- 1. D'après mes informations, le promoteur immobilier veut faire démarrer les travaux en septembre 2018. Qu'en est-t-il des autorisations requises ? Quelles demandes ont été déjà introduites, quelles autorisations tombant dans vos attributions sont nécessaires et quel est l'état du dossier ?**
- 2. Comme le projet s'est dit durable et respectueux de l'environnement lors de sa présentation, est-ce qu'il définit, selon vos informations, des normes environnementales à respecter au niveau des aménagements intérieurs et extérieurs, comme les espaces verts, la gestion de l'eau, les énergies renouvelables, les matériaux de construction, la gestion des déchets, le gaspillage alimentaire ou autres ?**

- 3. Toujours selon mes informations, suivant la convention la commune est tenue d'assurer une bonne qualité de l'eau des lacs de Weiswampach. Or, face à la prolifération de cyanobactéries dans le lac, la vocation touristique du projet est affectée et des mesures d'amélioration s'imposent. Est-ce que le département de l'environnement a dès lors été contacté par la commune et des mesures pour améliorer la qualité de l'eau de baignade ont-elles été prises?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Anzia', with a long horizontal stroke extending to the right.

Gérard ANZIA
Député